

**SÉANCE DU 2 JUILLET 2020**

**20-07-162**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35**

**Date de convocation : 26 juin 2020**

L'an deux mille vingt , le deux juillet à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Valdo DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

-----  
Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**CULTURE**

F.A.C : DEMANDES DE SUBVENTIONS À LA DRAC NOUVELLE AQUITAINE, À LA RÉGION NOUVELLE AQUITAINE ET AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE DANS LE CADRE DE LA 29ÈME ÉDITION DU FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE FEST'ARTS ET DE LA SAISON CULTURELLE 2020

-----  
Vu le code général des Collectivités territoriales,

Considérant que dans le cadre de sa politique culturelle, la Ville de Libourne a souhaité réserver une place prépondérante au spectacle vivant,

Considérant que le Liburnia, théâtre municipal, est ainsi considéré comme un lieu majeur de diffusion permettant à un large bassin de population de partager avec les artistes accueillis des moments uniques et privilégiés,

Considérant, qu'à côté de cet équipement culturel, le festival international des arts de la rue de Libourne « Fest'arts » est un événement phare porté par la Mairie de Libourne soutenu en cela par ses partenaires institutionnels,

Considérant que Fest'arts, dont la 29ème édition était planifiée s'ancrer dans la ville et son territoire et marquer ainsi l'esprit d'un la

Considérant que malgré les annulations de spectacles de la saison du Liburnia et de cette 29ème édition de Fest'arts en raison de la crise Covid-19, La Ville de Libourne s'engage à réaliser un effort particulier dans les budgets alloués à ces manifestations, et souhaite indemniser les compagnies afin de faire face aux frais administratifs et charges structurelles déjà engagés,

Considérant que la Ville de Libourne souhaite que ses partenaires institutionnels l'accompagnent dans son engagement financier,

Après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité (**35** conseillers présents),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant :

-à solliciter auprès des collectivités et institutions ci-après l'attribution des subventions mentionnées et à percevoir les montants de ces soutiens :

**DRAC Nouvelle Aquitaine :**

20 000€ au titre des accueils en résidence et des actions culturelles

**Région Nouvelle Aquitaine :**

30 000€ au titre de de Fest'arts , manifestation du spectacle vivant soutenue par la Région Nouvelle Aquitaine


22 500€ au titre de la saison culturelle du Théâtre le Liburnia (Scènes de Territoire)

**Conseil Départemental de la Gironde :**

27 000€ dans le cadre des scènes d'été en Gironde

*Imputation budgétaire : budget annexe festivités et actions culturelles – chapitre 74*

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne  
**10 juillet 2020**  
  
Le Maire,  
Philippe BUISSON

  
Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne  
Gironde

**SÉANCE DU 2 JUILLET 2020**

**20-07-163**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35**

**Date de convocation : 26 juin 2020**

L'an deux mille vingt , le deux juillet à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Valdo DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

-----  
Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**CULTURE**

**MUSÉE : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION D'OEUVRES D'ARTS  
AUPRÈS DE LA DRAC NOUVELLE AQUITAINE – ANNÉE 2020**

Vu le code général des Collectivités territoriales,

Considérant que La Ville de Libourne a engagé depuis plusieurs années un programme de restaurations et de valorisation des collections muséales,

Considérant que le Musée des beaux-arts propose de poursuivre sa campagne 2020 par la restauration des dessins ci-après :

*Georges DORIGNAC, « Perdrix », n°Inv.2019.3.1*

*Georges DORIGNAC, « Dindon », n°Inv.2019.3.2*

Considérant que pour effectuer cette opération, dont le montant global des dépenses est fixé à 940 €, le musée des Beaux-Arts souhaite que soit sollicité le concours de la DRAC Nouvelle Aquitaine à hauteur de 400 € permettant ainsi de ramener à 540 € le coût de ces restaurations pour la Ville de Libourne.

Après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité (**35** conseillers présents),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant :

- à solliciter une subvention à hauteur de 400 € auprès de la DRAC Nouvelle Aquitaine au titre de la restauration des dessins précités
- à signer tous les documents nécessaires à l'obtention de la subvention précisée ci-dessus

*Imputation budgétaire : chapitre 903*

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication le  
Fait à Libourne  
10 juillet 2020  
Le Maire,  
Philippe BUISSON



pour l'expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne

**SÉANCE DU 2 JUILLET 2020**

**20-07-164**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35**

**Date de convocation : 26 juin 2020**

L'an deux mille vingt , le deux juillet à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Valdo DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

-----  
Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**CULTURE**

**MUSÉE DES BEAUX-ARTS : DEMANDE DE SUBVENTION AU FRAM (FOND RÉGIONAL D'ACQUISITION POUR LES MUSÉES) POUR L'ACQUISITION D'UNE ŒUVRE - ANNÉE 2020**

-----  
Vu le code général des Collectivités territoriales,

Considérant qu'afin de poursuivre une politique en cohérence avec ses collections, le musée des Beaux-Arts de la Ville de Libourne a fait, en 2020, l'acquisition, auprès de la maison de vente Pandolfini à Florence, d'une œuvre intitulée « Les docteurs de l'Eglise » attribuée à l'école italienne du <sup>XV<sup>e</sup></sup> siècle ;

Considérant que cette œuvre a été identifiée par Matteo Gianceselli (conservateur du patrimoine du Musée national de la Renaissance-Château d'Ecouen) comme faisant partie d'une prédelle dont les deux autres panneaux sont actuellement conservés au musée des Beaux-Arts de Libourne ;

Considérant que ce troisième panneau, représentant la vie de Saint Dominique, trouve donc naturellement sa place au sein des collections municipales permettant d'obtenir la prédelle entière et de redonner tout son sens à cette œuvre majeure des collections ;

Considérant que l'enchère a été remportée à 1877€ frais compris ;

Considérant que cette acquisition a reçu un avis favorable à Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) Nouvelle Aquitaine réunie et pourrait prétendre, au titre du Fonds Régional d'Acquisition p soutien financier également apporté par la Région Nouvelle Aquitaine.

Après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité (**35** conseillers présents),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant :

- à réaliser les démarches permettant la sollicitation d'une aide financière au titre du FRAM auprès de la DRAC Nouvelle Aquitaine et de la Région Nouvelle Aquitaine
- à signer tous les documents nécessaires à l'obtention de la subvention précisée ci-dessus

*Imputation budgétaire : chapitre 903*

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

10 juillet 2020

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne